

ADOPTÉZ DES CANDIDAT-E-S OFFENSIFS ET RESPONSABLES !

Orange, c'est la France !

**DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES,
NOTRE ENTREPRISE
EST RÉGULIÈREMENT MALMENÉE**

Par une régulation (Arcep, Autorité de la Concurrence) dont la seule doctrine est de faire baisser les prix par une concurrence exacerbée, ce qui réduit les citoyens à leur seule fonction de consommateurs. Le risque pris par les opérateurs qui investissent massivement dans des technologies évoluant très vite est sciemment ignoré. Résultat : une destruction du chiffre d'affaires, des marges et des emplois dans toute la filière télécoms, au détriment de l'intérêt général.

Par une fiscalité immature qui plombe les telcos, particulièrement Orange, alors que les acteurs étrangers du numérique, tels les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) ou les plateformes (AirBnB, Uber, Deliveroo), contournent l'impôt sur les profits réalisés sur notre territoire, où ils investissent et emploient peu... ou mal.

Par un dividende trop élevé, allant jusqu'à dépasser le montant du résultat net, au détriment des capacités d'investissement et de désendettement de notre entreprise, qu'il reste nécessaire de sécuriser. L'État actionnaire et BPI France continuent cependant d'exiger ce niveau de distribution.

Chaque fois, la CFE-CGC Orange se mobilise et interpelle, au-delà de la Direction d'Orange, régulateurs, gouvernement, parlementaires, médias et *leaders* d'opinion, afin de défendre l'intérêt collectif de notre entreprise et de la nation.

**ORANGE EST UN ACTEUR CLEF
DE NOTRE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE**

Certains ne la voient que comme la persistance d'un ancien monopole – disparu depuis 20 ans - qu'il conviendrait d'anéantir. Elle est bien autre chose.

Premier investisseur dans les réseaux de télécommunications français, Orange contribue directement au développement économique de notre pays. Devenus aussi fondamentaux que l'eau, l'électricité ou les transports, les services déployés par Orange sont des éléments clefs d'une profonde transformation économique et sociétale. Ils doivent donc être aussi pertinents pour nos clients, qu'irréprochables en termes de qualité et de respect de leur vie privée. Enfin, nos réseaux doivent permettre à tous de bénéficier du numérique.

Orange est donc un acteur incontournable de l'aménagement du territoire, mais aussi de l'emploi. En la matière, la CFE-CGC Orange réclame un rééquilibrage en faveur des régions. De fait, les clients sont sensibles à la

proximité des boutiques et à la réactivité des équipes techniques, et les élus et citoyens apprécient le maintien de l'emploi et de la présence d'Orange, y compris dans les zones moins peuplées. Nous ne devons pas contribuer au « sentiment d'abandon » des français dans certains territoires.



Orange fait partie des entreprises emblématiques du CAC40. Parmi les plus gros employeurs de France, elle doit être la plus exemplaire possible, en matière d'emploi interne et non délocalisé, de conditions de travail, ainsi que de partage équitable de la valeur entre les personnels, les clients et les actionnaires.

Internationale, Orange est une vitrine de la puissance économique et technologique de la France. Orange Cyberdéfense constitue l'un des premiers pôles de cybersécurité en Europe. Orange Marine pose et maintient près du quart des câbles sous-marins dans le monde. La présence d'Orange Business Services dans 200 pays assure aux entreprises une couverture sans équivalent, tandis que notre implantation en Afrique fait de nous l'un des premiers contributeurs au développement économique et numérique sur ce continent.

Orange doit être considérée comme un fleuron de notre industrie, et traitée comme telle.

À ce titre, elle a besoin d'un cadre réglementaire et fiscal stable, propice à un développement harmonieux et durable, porteur d'emplois et de progrès, non seulement technologique, mais aussi citoyen. Orange doit avoir les moyens d'exprimer les valeurs que notre pays prétend incarner sur la scène mondiale. La Direction doit également s'imposer de les mettre en œuvre lorsque la décision est dans ses mains.

C'est ce que défend la CFE-CGC et ses candidat-e-s au Conseil d'Administration d'Orange.



Sébastien Crozier
Président de la CFE-CGC Orange

La situation d'Orange s'améliore, mais notre avenir reste incertain

RÉSULTATS EN HAUSSE

Les résultats d'Orange pour [l'année 2016](#) et le [1^{er} semestre 2017](#) démontrent la capacité des personnels du Groupe à surmonter les obstacles.

Redressement en France et succès en Espagne...

Investissements dans les réseaux (Fibre et 4G), convergence fixe-mobile, simplification des offres, Sosh pour contrer les « low-cost » tandis que la marque Orange est orientée vers le « Premium », amélioration de la relation client : enfin la combinaison stratégique gagnante sur le marché français ? Pour la 1^{ère} fois depuis 2009, le chiffre d'affaires et la marge repartent à la hausse. Mais c'est une hausse timide, et la concurrence reste féroce. Sur le mobile, la guerre des prix est relancée par l'inclusion de la data illimitée dans des forfaits bon marché, ce qui [met en péril la rentabilité des déploiements 4G](#). Sur le marché de la Fibre entreprises, l'Arcep (régulateur des télécoms) a décidé de favoriser l'essor de l'opérateur virtuel Kosc, dont [le capital a par ailleurs été renforcé en 2016 par BPI France](#), pourtant actionnaire d'Orange siégeant à son Conseil d'Administration. Une fois de plus, et comme Free Mobile en son temps, le concurrent poussé par le régulateur utilisera les [infrastructures d'Orange](#). Et pour cause : nous sommes le seul opérateur à tenir ses engagements d'investissements dans la Fibre. [C'est sans doute pour cela qu'il faut nous punir...](#)

En Espagne, la croissance est au rendez-vous, servie par une régulation favorable et une stratégie remarquablement mise en œuvre par les équipes locales. La Pologne, où le régulateur ne nous fait pas de cadeau, reste à la peine. Le reste de l'Europe se maintient.

... mais croissance ralentie en Afrique

En Afrique, si la croissance démographique est une promesse pour le moyen terme, le chiffre d'affaires ne progresse plus aussi vite. Les économies peuvent être bouleversées par des conflits armés, tandis que les États se montrent de plus en plus gourmands en taxes. Les investissements rentables pour Orange y sont rares, souvent faute d'une exécution opérationnelle d'excellence. Mais c'est un territoire propice à l'innovation sur le mobile, et Orange Money y tient une place honorable.

ORANGE BANK : LE PARI DE LA DIVERSIFICATION

Alors que la rentabilité des réseaux est de plus en plus difficile à dégager, Orange cherche depuis plusieurs années des relais de croissance. La banque pourrait en être un, et s'y lancer mérite d'être tenté : Orange Bank nous permettra de vérifier si la confiance accordée à notre marque, et notre capacité à gérer une relation client numérique de qualité sont de vrais atouts exploitables dans d'autres activités de services.

UN DANGEREUX DÉSÉQUILIBRE DANS LE PARTAGE DE LA VALEUR

Salué dans les communiqués de presse d'Orange, le redressement des résultats s'est immédiatement accompagné de l'annonce d'une augmentation du dividende, qui devrait pour l'exercice 2017 passer de 0,60 à 0,65 € par action, soit une augmentation de 8%. Parallèlement, pour les personnels,

la vis reste serrée, tant sur le plan des salaires que de l'intéressement et de la participation. C'est pourtant bien la baisse de la masse salariale d'Orange en France qui alimente le retour à la croissance de l'EBITDA... Quant au [plan d'actions gratuites](#), c'est entre les personnels eux-mêmes que les écarts de distribution sont excessifs. La CFE-CGC condamne ce déséquilibre.

L'équilibre dans le partage de la richesse constitue un élément clef de cohésion sociale et donc de succès pérenne pour l'entreprise.

L'ÉTAT : UN ACTIONNAIRE DE PLUS EN PLUS INCERTAIN...

La sphère publique (État + BPI France) s'est régulièrement délestée de ses titres, et ne détient plus que 23 % du capital d'Orange. Le désengagement pourrait se poursuivre rapidement : la décision est dans les mains du nouveau gouvernement. Après l'échec du rapprochement avec Bouygues Télécom, que la CFE-CGC Orange avait soutenu pour pallier la disparition potentielle d'un actionnaire de référence, la quasi-totalité du capital pourrait se retrouver dispersée sur les marchés boursiers.

... QU'IL FAUT COMPENSER PAR UN ACTIONNARIAT SALARIÉ-E-S PLUS FORT

Le poids des actionnaires salariés, lesquels détiennent actuellement 5% du capital, devient donc de plus en plus crucial. Il doit leur permettre notamment de s'opposer à de potentielles opérations prédatrices sur le capital d'Orange, ou de peser vraiment dans le choix de son PDG, dont le renouvellement sera voté lors de l'AG des actionnaires 2018.

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont fait [activer la Loi Florange dès sa promulgation en 2014](#). Elle permet aux personnels actionnaires de détenir 9% des droits de votes en AG, et de peser jusqu'à 11% des suffrages exprimés. Cela n'est cependant pas suffisant, et nous demandons des Offres Réservées aux Personnels (ORP) plus fréquentes et plus généreuses, pour parvenir à détenir au moins 10% du capital, qui nous donneraient 20% des voix en AG des actionnaires.

Avec des administrateurs/trices CFE-CGC, prenons notre destin en main !

DÉFENDRE ORANGE DE L'INTÉRIEUR COMME VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR

Pour la CFE-CGC, siéger au Conseil d'Administration d'Orange, c'est défendre systématiquement l'intérêt collectif de notre entreprise et de ses personnels. Cette responsabilité ne s'arrête pas aux portes du Conseil. Seuls les administrateurs salariés disposent d'une connaissance de l'entreprise leur assurant la légitimité nécessaire pour l'assumer pleinement, directement ou par le truchement de leur organisation syndicale.

Au-delà de ses échanges avec la Direction d'Orange, la CFE-CGC n'hésite pas à rencontrer, interpeller, [voire affronter](#) par

voie de justice, les acteurs externes qui influent sur l'activité de notre entreprise, et sur l'emploi dans le secteur des télécoms : élus, ministères, Commission européenne, autorités de régulation... Pour mieux les sensibiliser, elle sait trouver des relais dans les médias, où elle [est l'organisation syndicale d'Orange la plus citée](#).

BAISSER LE DIVIDENDE POUR MIEUX INVESTIR

Depuis 2009, la CFE-CGC Orange et l'ADEAS demandent la baisse du dividende. Premières à dénoncer son montant supérieur aux bénéfices de l'entreprise, elles ont depuis été suivies par toutes les organisations syndicales du Groupe. Les personnels actionnaires ont ainsi pu [présenter à l'AG des actionnaires 2012 une résolution pour un dividende à 1 € par action](#), au lieu des 1,40 € proposés par la Direction au titre de l'exercice 2011. Il a fallu attendre l'exercice 2012 et des résultats très affectés par l'arrivée du 4^{ème} opérateur mobile, pour que [le dividende passe à 0,80 € par action](#), pour un résultat net de 0,31 € par action. Pour l'exercice 2014, la CFE-CGC Orange et l'ADEAS [demandaient une suspension pure et simple du dividende](#), afin de restaurer les capacités d'Orange à investir pour résister à la concurrence en pleine période de déploiement des réseaux à très haut débit. Mais il a finalement été arrêté à 0,60 € par action.

L'annonce d'un dividende à 0,65 € pour l'exercice 2017 démontre qu'il est impératif de poursuivre le combat pour un dividende respectant les capacités d'investissement et de désendettement d'Orange, et un meilleur partage du résultat entre les personnels qui créent la valeur d'une part, et les actionnaires d'autre part. Sans oublier que **verser un dividende élevé, c'est affaiblir la valeur de l'action**.

ASSURER UNE GOUVERNANCE SEREINE

La CFE-CGC Orange refuse toute tentative de déstabilisation de notre entreprise. Considérant que le personnel constitue une valeur pour notre entreprise, Stéphane Richard a été l'artisan de l'apaisement social, ainsi que du redressement stratégique et économique. Appréhender une entreprise de la taille d'Orange dans toutes ses dimensions ne se fait pas instantanément, et toute succession non préparée de longue main mettrait notre entreprise en danger.

GARANTIR LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

La [loi de 2003](#) stipule que les conditions d'emploi des fonctionnaires de France Télécom « feront l'objet d'une évaluation au 1er janvier 2019 en vue, le cas échéant, d'adapter [leurs] conditions d'emploi à la situation de l'entreprise et aux exigences d'une bonne gestion des corps auxquels ils appartiennent. » La même loi garantit à l'ensemble de [ces] fonctionnaires qu'ils & elles garderont leur statut jusqu'à la fin de leur activité.

La CFE-CGC Orange défend le maintien de cette garantie, et cherche à obtenir pour tous, fonctionnaires et salariés, les dispositions les plus favorables du droit et des accords d'entreprise.

VERSER LES JETONS DE PRÉSENCE À NOTRE ORGANISATION SYNDICALE

Les administrateurs CFE-CGC Orange s'engagent à reverser l'intégralité des jetons de présence perçus dans le cadre de leur mandat à leur organisation syndicale, pour lui permettre de mieux défendre l'intérêt collectif des personnels et de notre entreprise. Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat démontre leur loyauté à leur mission.

Affichée sur la place publique, notre éthique a fini par être adoptée par tous les administrateurs salariés, alors que précédemment certains gardaient l'argent pour eux.

INFORMER LES PERSONNELS

Avec l'ADEAS, la CFE-CGC édite la [Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés](#). Elle y partage avec vous ses analyses sur la stratégie et les résultats d'Orange, des informations pratiques pour tirer le meilleur parti des dispositifs d'épargne salariale proposés chez Orange, ainsi que son décryptage des résolutions proposées à l'AG des actionnaires.

Pour éviter toute fuite d'information susceptible d'engendrer des délits d'initiés, les débats et informations échangés dans les Conseils d'Administration sont soumis à des obligations strictes de confidentialité, que nous respectons. Siéger au Conseil d'Administration renforce cependant les capacités d'analyse de notre organisation, ce qui nous permet de vous restituer une information toujours plus pertinente et qualitative.

Vos candidat-e-s CFE-CGC Orange au 2^{ème} tour



Sébastien Crozier
Directeur des activités
Orange Horizons – Paris



Valérie Vincent
Resp. Comptes Territoriaux
AE Montpellier – DO Sud



Avec le soutien de :

Christophe Ndi
Soutien de proximité
DTSI/DISU – Ile de France



Hélène Marcy
Administratrice CFE-CGC
représentant
les personnels actionnaires
au Conseil d'Administration d'Orange

Les administrateurs salariés votent toutes les délibérations du CA sur les résultats et leur communication, les investissements et les opérations capitalistiques d'importance, la stratégie d'Orange, ou la rétribution de ses dirigeants.

Les 4 administrateurs salariés d'Orange expriment souvent des votes convergents. S'il y avait division entre les autres administrateurs, ils pourraient faire basculer les votes. Cela se produit en situation de crise, où des administrateurs salariés ont pu démettre un PDG ou contester une rétribution indécente.

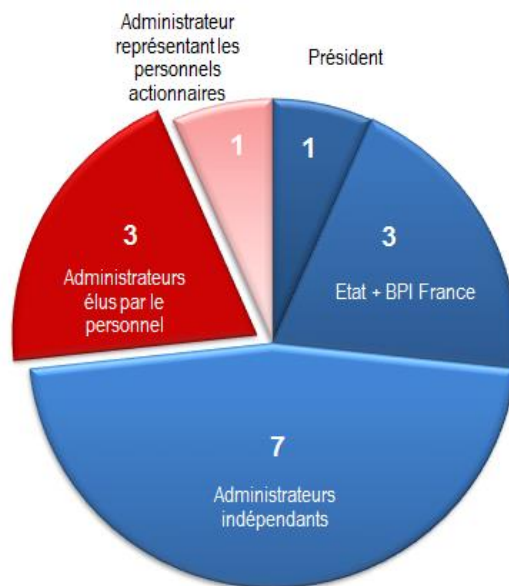
Nous connaissons la réalité concrète de l'entreprise de l'intérieur et le métier de *telco*, bien mieux que les administrateurs indépendants : une analyse pertinente ou un exemple bien choisi peuvent infléchir une opinion ou une décision. C'est un engagement de long terme, qui nécessite de travailler sur les dossiers, mais aussi d'échanger à l'extérieur du Conseil, y compris avec d'autres administrateurs, et d'asseoir sa crédibilité. Nous avons un accès privilégié aux membres du Comex d'Orange, qui participent à la plupart des réunions du CA, pour l'éclairer et lui rendre compte : c'est l'occasion de faire passer des messages, en séance ou en *off*, pour mieux faire prendre en compte l'avis des personnels dans le pilotage de l'activité opérationnelle.

Siéger au Conseil d'Administration permet de mieux comprendre le fonctionnement global de l'entreprise, d'en maîtriser les tenants et aboutissants, pour parfaire sans cesse la qualité des analyses produites par notre organisation, et gagner en légitimité auprès de tous les acteurs susceptibles d'avoir une influence sur les conditions faites aux personnels et à notre entreprise. C'est donc une spirale vertueuse.

Capital & droits de vote des 2 premiers actionnaires
au 31 décembre 2016 – Source : [Doc. de référence 2016](#)

	capital détenu	droits de vote
État + BPI France	23%	29,3%
Personnels actionnaires	5,4%	8,5%

Répartition des 15 membres du Conseil d'Administration d'Orange



► [présentation détaillée du Conseil d'Administration](#)

L'ADEAS soutient les candidat-e-s CFE-CGC Orange



Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés

Patrice Brunet
Président de l'ADEAS
www.adeas.org



L'Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés a été créée en 2008 pour représenter les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (y/c les retraités). Ils sont le 2^{ème} actionnaire d'Orange avec plus de 5% du capital et près de 11% des suffrages exprimés en AG des actionnaires. Au côté de la CFE-CGC Orange, elle défend la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et la juste répartition des bénéfices entre capital et travail. Elle continue de prôner la baisse du dividende, indispensable en période d'investissement massif dans les réseaux très haut débit. [La Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés](#), qu'elle coédite avec la CFE-CGC, permet aux personnels de mieux gérer leur épargne salariale.

du 15 novembre 7h au 17 novembre 14h,
choisissez des administrateurs/trices déterminé-e-s et responsables



Sur www.cfecgc-orange.org
tous nos documents en format
électronique vous permettent
d'utiliser les liens pour en savoir +

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



#jevoteCFECGCOrange

